

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**Ministère de la Justice**

**Arrêté du 23 juillet 2019 portant cessation de fonctions et nomination  
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande Instance d'Aix-en-Provence**

**NOR : JUS B 192 30 27 A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;*

**ARRÊTE**

**Article 1**

Il est, à compter du 1<sup>er</sup> août 2019, mis fin aux fonctions de Madame Lugdivine BERTHON, directrice de greffe, en sa qualité de régisseuse intérimaire au tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence.

**Article 2**

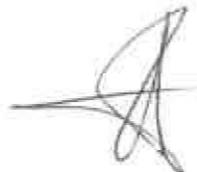
Madame Nadège LECOMTE (TEDESCO), adjointe administrative principale, est, à compter du 1<sup>er</sup> août 2019, nommée régisseuse titulaire au tribunal de grade instance d'Aix-en-Provence.

**Article 3**

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 23 juillet 2019

La garde des sceaux, ministre de la justice,  
Par délégation la cheffe du bureau des carrières  
et de la mobilité professionnelle,



**Aude TORCHY**